

Conseil Municipal du 22 mars 2021

Ordre du jour

Rapporteur : Le Maire, Pierre-François BOUGUET :

- 1- Règlement intérieur du Conseil Municipal – Avenant

Rapporteur : 1^{re} Adjointe aux Finances, Valérie VICHERAT :

- 2- Reprise anticipée des résultats du budget Ville
- 3- Reprise anticipée des résultats du budget de l'eau
- 4- Reprise anticipée des résultats du budget du camping
- 5- Reprise anticipée des résultats du budget du lotissement
- 6- Budget primitif de la ville
- 7- Budget primitif de l'eau
- 8- Budget primitif du camping
- 9- Budget primitif du lotissement
- 10- Vote des taux de la fiscalité locale

Rapporteur : 2^e Adjoint au Tourisme et aux Commerces, Alain CHARMETANT :

- 11- Demande d'exonération de loyer – bail professionnel Madame POUPAT

Rapporteur : 7^e Adjointe aux Affaires Culturelles et à l'Animation, Edwige SIGNORET :

- 12- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association les Mills

Rapporteur : 5^e Adjointe aux Affaires Scolaires et Sociales, Jacqueline LAURENT :

- 13- Versement de la subvention d'équilibre au CCAS pour 2021
- 14- Attribution des crédits scolaires pour 2021

12 mars 2021**CONSEIL MUNICIPAL
Du Lundi 22 mars 2021**

Application de la loi du 6 février 1992

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le quinze mars, s'est réuni au Centre Socio-Culturel de Briare-le-Canal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné, Monsieur LHOSTE Laurent, Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur GHALI Ted-Fernand ; Monsieur LE DEM Philippe, Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Monsieur DE COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Madame LECLERC Sylvie.

Absents excusés :

Madame GABRIEL Mélanie, Madame MARISSAL Bénédicte (départ à 20h11) ; Madame GUINAND Alexandra (arrivée à 19h07) ; Madame BOURDIAU Linette, Monsieur GARDINIER Frédéric.

Procuration a été donnée à :

Madame GABRIEL Mélanie donne pouvoir à Madame VICHERAT.
Madame MARISSAL Bénédicte donne pouvoir à Madame LAURENT.
Madame GUINAND Alexandra donne pouvoir à Madame SIGNORET.
Madame BOURDIAU Linette donne pouvoir à Monsieur GHALI.
Monsieur GARDINIER donne pouvoir à Monsieur de COURCEL.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame VICHERAT est nommée secrétaire de séance.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 février 2021

Le procès-verbal de la séance du 15 février est adopté.

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

Le Maire donne lecture des actes effectués dans le cadre de ses délégations.

Décision n°2021-05 : Demande de subvention Etat (FIPD 2021) portant sur l'installation d'un système de vidéoprotection urbaine

Décision n°2021-06 : Demande de subvention Etat (FIPD 2021) portant sur l'installation de visiophones

Décision n°2021-07 : Travaux de viabilisation du lotissement – avenant N°1 lot 1 VRD

Synthèse des délibérations inscrites à l'ordre du jour

1 – Règlement Intérieur du Conseil Municipal - Avenant

Rapporteur : Le Maire, Pierre-François BOUGUET

Le règlement intérieur du Conseil Municipal a été adopté lors de la séance du 7 décembre 2020. Suite au contrôle de légalité, il convient de modifier l'article 5 du règlement intérieur relatif au délai accordé aux conseillers municipaux pour poser des questions au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la modification de l'article 5 du règlement intérieur du Conseil Municipal.

2 – Reprise anticipée des résultats du budget de la Ville

Rapporteur : 1re Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

19h01 Départ de Madame MARISSAL.

19h07 Arrivée de Madame GUINAND.

19h09 retour de Madame MARISSAL.

19h39 départ de Madame LECLERC.

19h40 retour de Madame LECLERC.

19h49 départ de Madame LAVARENNE.

19h52 retour de Madame LAVARENNE.

Le compte administratif affiche un résultat global de clôture 2020 de 1 131 519.90 €.

Pour 2020 il est constaté un excédent reporté en investissement de 164 664.40 €.

Compte tenu des restes à réaliser 2020 reportés en 2021, la section d'investissement nécessite un besoin de financement de 8 403.01 € pour assurer son équilibre.

Le résultat reporté 2021 de fonctionnement est donc de 958 452.49 € après comblement du déficit d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE la reprise anticipée des résultats du budget de la Ville.

3 – Reprise anticipée des résultats du budget de l'eau

Rapporteur : 1^{re} Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

Le compte administratif affiche un résultat global de clôture 2020 de 460 410.62 €.
Pour 2020 il est constaté un excédent reporté en investissement de 13 243.27 €.
Le résultat reporté 2021 de fonctionnement est donc de 447 167.35 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE la reprise anticipée des résultats du budget de l'eau.

4 – Reprise anticipée des résultats du budget du camping

Rapporteur : 1^{re} Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

Le compte administratif affiche un résultat global de clôture 2020 de 11 466.56 €.
Pour 2020 il est constaté un excédent reporté en investissement de 6 070.30 €.
Le résultat reporté 2021 de fonctionnement est donc de 5 396.26 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE la reprise anticipée des résultats du budget du camping.

5 – Reprise anticipée des résultats du budget du lotissement

Rapporteur : 1^{re} Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

Le compte administratif affiche un résultat global de clôture 2020 de 285 830.00 €.
Pour 2020 il est constaté un excédent reporté en investissement de 286 130.00 €.
Le résultat reporté 2021 de fonctionnement est donc de - 300 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE la reprise anticipée des résultats du budget du lotissement.

6 – Budget Primitif de la Ville

Rapporteur : 1^{re} Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

20h11 le Maire suspend la séance du Conseil Municipal.
20h11 départ de Madame MARISSAL.
20h22 le Maire prononce la reprise de la séance du Conseil Municipal.

	<i>Section de Fonctionnement</i>	<i>Section D'Investissement</i>
Budget Principal	7 552 849.00 €	2 326 986.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 20 voix pour et 9 voix contre (Monsieur GHALI, Monsieur GAGNEPAIN, Madame BOURDIAU, Monsieur LE DEM, Madame BOURGOIN, Monsieur de COURCEL, Madame ACIMOVIC, Monsieur GARDINIER, Madame LECLERC),

APPROUVE le budget primitif 2021 pour la Ville.

7 – Budget Primitif de l'eau

Rapporteur : 1re Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

	<i>Section de Fonctionnement</i>	<i>Section D'investissement</i>
Budget du service EAU	520 967.00 €	284 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2021 pour l'eau.

8 – Budget Primitif du camping

Rapporteur : 1re Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

	<i>Section de Fonctionnement</i>	<i>Section D'investissement</i>
Budget camping	10 895.00 €	9 107.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2021 pour le camping.

9 – Budget Primitif du lotissement

Rapporteur : 1re Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

Il est proposé, d'approuver le budget primitif du lotissement 2021

	<i>Section de Fonctionnement</i>	<i>Section D'investissement</i>
Budget lotissement	1 039 008.00 €	676 439.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2021 pour le lotissement.

10 -Vote des taux de la fiscalité locale

Rapporteur : 1re Adjointe aux Finances, Madame Valérie VICHERAT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 20 voix pour et 9 voix contre (Monsieur GHALI, Monsieur GAGNEPAIN, Madame BOURDIAU, Monsieur LE DEM, Madame BOURGOIN, Monsieur de COURCEL, Madame ACIMOVIC, Monsieur GARDINIER, Madame LECLERC),

APPROUVE les taux comme suit :

	2020		2021		
	COMMUNE	DEPARTEMENT	COMMUNE	DEPARTEMENT	TOTAL
Taxe foncière (bâti)	17,60%	18,56%	24,20%	18,56%	42,76%
Taxe foncière (non bâti)	36,19%		42,79%		42,79%

11 – Demande d'exonération de loyer – bail professionnel – Madame POUPAT

Rapporteur : 2^e Adjoint aux Affaires Commerciales, Monsieur Alain CHARMETANT

Les restrictions gouvernementales liées à la crise sanitaire n'ont pas permis à Mme POUPAT d'exercer son activité en novembre 2020. Ainsi, Mme POUPAT requiert une exonération de loyer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTTE la demande d'exonération de loyer.

12 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association les Mills

Rapporteur : 7^e Adjointe à l'Animation et aux Affaires Culturelles, Madame Edwige SIGNORET

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer, à l'association Les Mills, une subvention exceptionnelle d'un montant 500.00 € pour la réalisation du projet « Sorcières et Magiciennes ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE l'allocation d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros à l'association les Mills.

13 – Versement d'une subvention d'équilibre au CCAS pour 2021

Rapporteur : 5^e Adjointe aux Affaires Scolaires et Sociales, Madame Jacqueline LAURENT

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le versement de la subvention d'équilibre (65 000 €) au CCAS afin de disposer de fonds pour le paiement de ses dépenses tout au long de l'exercice budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE le versement d'une subvention d'équilibre au CCAS pour 2021.

14 – Attribution des crédits scolaires 2021

Rapporteur : 5^e Adjointe aux Affaires Scolaires et Sociales, Madame Jacqueline LAURENT

Il est proposé de répartir l'enveloppe des crédits scolaires par école pour l'année 2021 comme suit :

ATTRIBUTION PAR ENFANT	MATERNELLE	63,00 €
	ELEMENTAIRE	49,00 €
ECOLE EIFFEL		
	EFFECTIFS TOTAL / ECOLE	CREDITS SCOLAIRES 2021
MATERNELLE	62	3 906,00 €
ELEMENTAIRE	92	4 508,00 €
TOTAL GENERAL	154	8 414,00 €
ECOLE DU CENTRE		
	EFFECTIFS TOTAL / ECOLE	CREDITS SCOLAIRES 2021
ELEMENTAIRE	149	7 302,00 €
TOTAL GENERAL	149	7 302,00 €
ECOLE GAIME		
	EFFECTIFS TOTAL / ECOLE	CREDITS SCOLAIRES 2021
MATERNELLE	68	4 284,00 €
TOTAL GENERAL	68	4 284,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution des crédits scolaires 2021.

20h50 Monsieur de COURCEL quitte la salle.

20h52 Monsieur de COURCEL regagne sa place.

Le Maire lève la séance à 21h12.

Signé le 23 mars 2021

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET

